

Saint Laurent Médoc, le 12 janvier 2024

Déclaration publique d'intérêts

de Nouvelle
Aquitaine

Je soussigné(e) **Hélène Bouras, D^V Vétérinaire inscrit(e) au tableau de l'Ordre sous le numéro 15978, exerçant 11 Rue St Exupéry 33112 Saint Laurent Médoc,**

Membre du Conseil régional de l'Ordre des Vétérinaires de Nouvelle Aquitaine en tant que conseillère ordinale.

M'engage par la présente à déclarer tout lien direct ou indirect avec les associations, syndicats, organismes, entreprises ou établissements dont les activités entrent dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires :

Implication en tant que dirigeant ou membre du conseil d'administration d'un laboratoire pharmaceutique, d'une société ou d'un organisme dont les activités entrent dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : sans objet

Implication en tant que salarié d'un laboratoire pharmaceutique, d'une société ou d'un organisme dont les activités entrent dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : sans objet

Implication en tant qu'intervenant régulier ou ponctuel, à titre onéreux ou gratuit, dans un domaine relevant du champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : sans objet

Implication en tant que détenteur d'intérêts financiers d'un laboratoire pharmaceutique, d'une entreprise, d'une société ou d'un organisme entrant dans le domaine de compétence de l'Ordre des vétérinaires : Alcyon et Clubvet

Proches : salariés et/ou ayant des intérêts financiers dans une structure entrant dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : sans objet

Implication dans une structure syndicale intervenant dans des domaines relevant du champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : sans objet

Implication dans une structure politique intervenant dans les domaines de compétence de l'Ordre des vétérinaires : sans objet

Je m'engage à me déporter dans le cadre de mon mandat ordinal si j'estime que j'ai des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à mon indépendance. Je m'engage à communiquer tout événement susceptible de modifier la présente déclaration au plus tard dans le mois qui suivra cet événement.

12/01/24

D^V Hélène Bouras
(15978)

